

Aide-mémoire lors d'un cas COVID-19 pour les directions en CPE/BC

Préambule

Pour vous aider à prendre la meilleure décision pour l'équipe de travail, pour les enfants et les familles

Pour connaître les différentes étapes lorsque vous êtes informé qu'une personne ayant fréquenté le CPE/BC est positive à la COVID (un « cas COVID »)

En aucun temps, le présent document ne remplace les décisions et les recommandations de votre Direction régionale de santé publique (DRSP). Si vous avez des questions concernant les mesures à appliquer en lien avec une situation particulière dans votre CPE/BC, n'hésitez pas à appeler à la DRSP de votre région pour avoir du soutien.

Veillez prendre note que la situation de la COVID-19 évolue rapidement et qu'il est possible que les recommandations dans le présent document changent selon les mesures et les consignes gouvernementales mises en place.

En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la contamination :

- Lavez-vous les mains souvent, au moins 20 secondes, avec de l'eau et du savon
- Toussez ou éternuez dans le pli de votre coude, le haut de votre bras ou dans un mouchoir de papier plutôt que dans vos mains
- Effectuez le questionnaire quotidien sur l'état de santé des personnes
- Nettoyez et désinfectez régulièrement votre environnement
- Ne venez pas au travail si vous présentez des symptômes compatibles avec la COVID-19, et appelez la ligne info coronavirus 1 877 644-4545 (sans frais)

Consignes d'isolement du gouvernement du Québec

Sachez que ces consignes d'isolement peuvent s'appliquer en fonction de différentes situations. En tout temps, il est important de respecter celles-ci.

Consignes à suivre pour la personne qui est en attente d'un test ou du résultat d'un test pour la COVID-19

Consignes à suivre pour la personne atteinte de la COVID-19 en isolement à la maison

Consignes à suivre avec les animaux pour une personne en période d'isolement

Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de la COVID-19

Consignes à suivre pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19

Consignes à suivre pour la personne de retour d'un pays étranger - Coronavirus (COVID-19)

Situation lorsqu'une personne qui fréquente un service de garde est un CAS COVID positif.

Lorsque vous êtes informé qu'une personne est une personne positive à la COVID :

- Référez-vous au document du ministère de la Famille pour connaître les étapes et fonctionnements

MFA : [Marche à suivre en cas de COVID-19 dans un service de garde éducatif à l'enfance](#)

- **Désinfectez** les locaux fréquentés par le CAS

1) Communiquer avec votre DSP régionale

- a. Pour savoir où téléphoner, référez-vous au courriel que vous avez reçu du ministère de la Famille avec les informations confidentielles lors d'un cas COVID
- b. Selon le fonctionnement des DSP régionales, laissez un message sur la boîte vocale ou par courriel et ils vont communiquer avec vous par la suite.
- c. Vous allez tomber sur une boîte vocale :
 - Laissez UN SEUL message, clair et détaillé
 - Lentement, mentionnez votre nom, le nom du service de garde et l'installation visée et le numéro de téléphone auquel il est facile de vous rejoindre – laissez votre numéro de cellulaire
- d. Les délais de retour d'appel vont de quelques heures à 24 heures
- e. La DRSP de Montréal a préparé un document dans l'attente de l'appel de la DRSP.

DRSP MONTRÉAL : [Aide en cas de COVID – dans l'attente de l'appel de la DRSP](#)

2) Exclusion

- a. **Retirez immédiatement la personne qui est un cas COVID**
- b. **Contact étroit / direct et autres**
Attendez la discussion avec la DRSP, mais si vous n'avez pas eu de retour dans la journée même, **de manière préventive, vous pouvez effectuer des exclusions** :
 - Les personnes qui ont été **en contact (< 2 mètres, +15 minutes)** avec la personne COVID positive (CONTACT)
 - Les personnes qui ont des symptômes
 - Les fratries ou les parents s'il s'agit d'une travailleuse du CPE/BC
 - Le personnel qui ne **portait pas le masque de procédure** et qui a été **en contact avec le CAS (< 2 mètres, +15 minutes)**
- c. **Autres isolements**
Attendre l'enquête de la DRSP
- d. **Fermeture de l'installation**
Attendre la discussion avec la DRSP

3) Préparation les documents en vue de l'appel pour enquête de la DRSP

- a. Liste et coordonnées (adresse, téléphone, date de naissance) de toutes les personnes dans l'installation
 - Nom, prénom de l'ensemble des enfants de l'installation avec les coordonnées des parents
 - Nom, prénom de l'ensemble de l'équipe de travail avec les coordonnées
 - Nom, prénom des remplaçantes ou visiteurs externes avec les coordonnées
- b. Établir une liste de tous les contacts directs / étroits

Question à poser : le CAS, a-t-il fréquenté le CPE/BC lorsqu'il était **contagieux**?
Période de contagiosité : 48h avant début des symptômes ou 48h avant test + (si asymptomatique)

- Qui pourrait être un contact direct/étroit?
 - Distanciation avec le cas (2 mètres)
 - Durée du contact
 - Port de l'équipement de protection - en tout temps
 - Sinon identifié quand (repas, pause, sieste, extérieur)
- Des personnes qui sont du même groupe que le cas
- Des autres groupes qui ont eu des contacts étroits ou directs
 - Distanciation avec le cas (2m)
 - Durée du contact
 - Type de contact
 - Port de l'équipement de protection ou non lors du contact
- Des regroupements de groupes possibles durant la journée (incluant l'arrivée le matin et la période précédant le départ, le soir)
 - Mélange des groupes?
 - Comment fonctionnent l'arrivée et le départ des enfants? Les repas? Autre situation où l'enfant ou l'éducatrice aurait été en contact étroit avec d'autres personnes?
- Des interactions durant les heures de repas et autres situations de rassemblement
- Des contacts avec (ou entre) les membres du personnel

INSPQ : Fiche - Gestion des cas - Éclosion - Service de garde (28 août 2020)

INSPQ : Fiche – Niveaux de risque – Service de garde (25 mai 2020)

- c. Évaluation du risque d'exposition
Vous pouvez considérer les points suivants pour effectuer l'évaluation du risque
 - Distanciation avec le cas (2 mètres)
 - Durée du contact – si plus ou moins de 15 minutes
 - Port de l'équipement de protection en tout temps ou non
 - Mélange de groupe durant la journée

DRSP QUÉBEC : [Tableau évaluation des risques \(Excel\)](#)

INSPQ : Guide pour la gestion des cas et des contacts de COVID- 19 dans les services de garde et dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire (à jour le 19 août 2020)

4) La DRSP va effectuer :

1. Recommandations au cas positif
 - Isolement, selon les consignes de la DRSP
 - Levée de l'isolement
 - 10 jours après la date du début des symptômes **ET** absence de fièvre x 48 h **ET** absence de symptômes aigus depuis 24 h (excluant toux et anosmie résiduelle)
 - Période minimale plus longue si maladie sévère (21 jours) ou immunosuppression (28 jours)

2. Identification des contacts

Les contacts seront identifiés par la DRSP et les personnes (enfants et autres membres du personnel) considérées comme étant à risque modéré ou élevé seront contactées par les responsables régionaux de santé publique

DRSP Québec : [Guide pour la gestion des contacts de cas de COVID-19 en milieu de garde préscolaire](#)

3. Évaluation du risque d'exposition des contacts

La DRSP va « quantifier » le risque de chaque contact d'avoir contracté le virus : risque élevé, modéré ou faible selon leur évaluation interne

4. Recommandations aux contacts

- Risque élevé ou modéré
 - Isolement pour 14 jours après la dernière exposition
 - Dépistage (poursuivre isolement même si test négatif)
 - Suivi des symptômes : test si symptômes
- Risque faible
 - Pas d'isolement
 - Pas de dépistage
 - Surveillance des symptômes x 14 jours
- Contact des contacts
 - Pas d'isolement sauf si développent des symptômes

INSPQ : [Fiche – Niveaux de risque – Service de garde \(25 mai 2020\)](#)

5) Informer le ministère de la Famille

- a. Vous devez téléphoner au Centre des services à la clientèle et des plaintes du **ministère de la Famille**

Téléphone sans frais : 1 855 336-8568

Heure d'ouverture de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi

- b. On vous demandera les informations suivantes. Les informations doivent être classées de façon séparée pour chaque enfant ou employé testé positif.

- Information concernant un enfant testé positif :
 - Nom, prénom de l'enfant
 - Dernier jour de fréquentation
 - Autre information pertinente
- Information concernant un employé testé positif :
 - Nom, prénom de l'employé

- Dernier jour de fréquentation
- Autre information pertinente
- Autres informations :
 - Nombre d'enfants qui auraient été en contact avec la personne malade
 - Nombre d'employés qui auraient été en contact avec la personne malade
 - L'installation est fermée? Si OUI, depuis quelle date
 - Nombre d'installations visées (si plus d'une)
 - Nombre de personnes que cela représente (personnel et enfants)
- Renseignements supplémentaires

6) Inscrire l'information dans le questionnaire sur la «Vigie nationale de l'absentéisme pour un syndrome compatible à la COVID-19 dans les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec »

- a. Où retrouver le formulaire?
Le formulaire et les consignes sont accessibles ici pour les services de garde éducatifs à l'enfance :
- *En installation* : <https://ca1se.voxco.com/S2/100/vigieSDG/>
 - *En milieu familial* : <https://ca1se.voxco.com/S2/100/vigieRSG/>
- b. Informations sur la vigie : doit être rempli et transmis **quotidiennement** par chacune des installations de votre service de garde éducatif à l'enfance **avant 18 h 30**
- c. Besoin d'informations supplémentaires?
Questions/Réponses : <https://www.inspq.qc.ca/vigie-nationale-en-lien-avec-covid19-questions-reponses>

7) Informations aux parents et équipes de travail des démarches

- a. Les personnes identifiées à risque modéré ou élevé, ou à contact étroit, devraient recevoir une lettre de la DRSP afin de les informer en particulier.
La lettre sera rédigée par la DRSP, mais celle-ci pourrait, dans certains cas, vous demander de l'envoyer aux personnes visées.
- b. Pour les personnes qui ne sont pas identifiées à risque, vous pouvez leur envoyer le modèle suggéré par le ministère de la Famille. Envoyez la lettre seulement aux parents et au personnel de l'installation concernée, sans identifier le nom de la personne du cas COVID ni son groupe.

MFA : [Modèle de lettre pour les parents en cas de COVID-19 dans un SGÉE](#)

8) AQCPE

- a. Vous avez besoin de soutien ou vous avez des questions durant le processus?
Si vous avez besoin de soutien à l'une ou l'autre des étapes, vous pouvez nous rejoindre au 1 866 677-5662 ou à service.juridique@aqcpe.com si vous avez rapidement besoin d'assistance.

En dehors des heures ou pour toute urgence : au 438-873-0179

- b. Vous pouvez nous informer de la situation.

Documents de référence

GOUV : [Outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19](#)

GOUV : [Guide autosoins à l'intention des parents](#) (2 septembre)

MFA : [Marche à suivre en cas de COVID-19 dans un service de garde éducatif à l'enfance](#)

MFA : [Modèle de lettre pour les parents en cas de COVID-19 dans un SGÉE](#)

MFA : [Modèle de lettre pour les parents en cas de fermeture d'un SGÉE](#)

DRSP MONTRÉAL : [Gestion des personnes symptomatiques en services de garde](#)

DRSP MONTRÉAL : [Aide en cas de COVID – dans l'attente de l'appel de la DRSP](#)

DRSP QUÉBEC : [Tableau évaluation des risques \(Excel\)](#)

DRSP Québec : [Guide pour la gestion des contacts de cas de COVID-19 en milieu de garde préscolaire](#)

INSPQ : [Guide pour la gestion des cas et des contacts de COVID- 19 dans les services de garde et dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire](#) (à jour le 19 août 2020)

INSPQ : [Fiche - Types de cas - Définitions](#) (28 août 2020)

- [Schéma décisionnel d'un contact à risque élevé d'un cas confirmé par laboratoire](#) (2 juillet 2020)
- [Schéma décisionnel d'un contact à risque élevé d'un cas confirmé par lien épidémiologique ou tout contact à risque modéré](#) (2 juillet 2020)

INSPQ : [Fiche - Gestion des cas - Éclosion - Service de garde](#) (28 août 2020)

INSPQ : [Fiche – Niveaux de risque – Service de garde](#) (25 mai 2020)

INSPQ : [Guide pour la gestion des cas et des contacts de COVID- 19 dans les services de garde et dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire](#) (à jour le 19 août 2020)

MSSS - [Aide à la décision clinique : enfants et adolescents fréquentant un milieu de garde ou scolaire et présentant des symptômes s'apparentant à la COVID-19\(le lien est externe\)](#)(9 septembre 2020)

